



RECU EN PREFECTURE

Le 17 décembre 2020

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20201210-D006294I0-DE

EXTRAIT DU REGISTRE

des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 10 décembre 2020

Le Conseil Municipal, convoqué le 3 décembre 2020, s'est réuni à la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale du Doubs (CCIT) pour partie en présentiel et pour partie en visio-conférence

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

Étaient présents à la CCI (avec vote électronique) : Mme Elise AEBISCHER, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY, Mme Anne BENEDETTO, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Julie CHETTOUH, M. Philippe CREMER, M. Benoît CYPRIANI, M. Ludovic FAGAUT, M. Abdel GHEZALI, Mme Valérie HALLER, Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Agnès MARTIN, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Karima ROCHDI, M. Gilles SPICHER, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE.

Étaient présents en visio-conférence (avec vote électronique) : M. Sébastien COUDRY, M. Laurent CROIZIER, M. Pierre-Charles HENRY (jusqu'à la question n° 1 incluse), M. Thierry PETAMENT (jusqu'à la question n° 31 incluse), Mme Juliette SORLIN, Mme Claude VARET, Mme Marie ZEHAF.

Étaient présents en visio-conférence (sans vote électronique) : M. Hasni ALEM, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Olivier GRIMAITRE, M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Carine MICHEL, Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Françoise PRESSE, M. Jean-Hugues ROUX, M. Nathan SOURISSEAU, M. André TERZO.

Secrétaire : M. Guillaume BAILLY.

Étaient absents : M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Lorine GAGLILOLO, Mme Sadia GHARET, Mme Laurence MULOT, M. Maxime PIGNARD.

Procurations de vote : M. Hasni ALEM à Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI à Mme Elise AEBISCHER, Mme Nathalie BOUVET à Mme Agnès MARTIN, Mme Fabienne BRAUCHLI à M. Anthony POULIN, Mme Annaïck CHAUVET à M. Benoît CYPRIANI, M. Cyril DEVESA à M. Aurélien LAROPPE, Mme Marie ETEVENARD à M. François BOUSSO, Mme Lorine GAGLILOLO à M. Aurélien LAROPPE, Mme Sadia GHARET à Mme Aline CHASSAGNE, M. Olivier GRIMAITRE à M. Gilles SPICHER, M. Pierre-Charles HENRY à Mme Marie LAMBERT (à compter de la question n° 2), M. Damien HUGUET à M. François BOUSSO, M. Jean-Emmanuel LAFARGE à M. Benoît CYPRIANI, Mme Carine MICHEL à M. Nicolas BODIN, Mme Marie-Thérèse MICHEL à M. Anthony POULIN, Mme Laurence MULOT à M. Ludovic FAGAUT, M. Thierry PETAMENT à M. Guillaume BAILLY (à compter de la question n° 32), M. Maxime PIGNARD à Mme Christine WERTHE, Mme Françoise PRESSE à Mme Valérie HALLER, M. Jean-Hugues ROUX à Mme Sylvie WANLIN, M. Nathan SOURISSEAU à Mme Claudine CAULET, M. André TERZO à M. Christophe LIME.

OBJET : 56. Fourniture de jeux, jouets, matériel de loisirs créatifs et de matériel de motricité - Autorisation de signature de l'accord-cadre

**Fourniture de jeux, jouets, matériel de loisirs créatifs et de matériel de motricité
Autorisation de signature de l'accord-cadre**

Rapporteur : Mme Claudine CAULET, Adjointe

	Date	Avis
Commission n° 3	25/11/2020	Favorable unanime

Résumé :

L'accord-cadre en cours relatif à la fourniture de jeux et jouets (trois lots) arrive à échéance le 30 avril 2021. Il y a donc lieu de relancer une procédure de consultation des entreprises.

Cet accord-cadre est destiné à répondre aux besoins des élèves scolarisés en école maternelle et élémentaire et des enfants accueillis dans les établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) de Besançon. Il répond également aux besoins d'autres directions municipales (Vie des Quartiers...).

I. Contexte

L'accord-cadre en cours relatif à la fourniture de jeux et jouets (trois lots) arrive à échéance le 30 avril 2021.

Cet accord-cadre est destiné à répondre en priorité aux besoins des élèves scolarisés en école maternelle et élémentaire et des enfants accueillis dans les établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) de Besançon. Cet accord cadre doit également répondre aux besoins d'autres directions municipales (Vie des Quartiers...).

II. Procédure

Il est donc proposé de lancer une consultation sous la forme d'un accord-cadre sans montant minimum et sans montant maximum.

La procédure proposée est celle de l'appel d'offres ouvert prévue aux articles L2124-2, R2124-2 et R2161-2 à R2161-5 du Code de la commande publique.

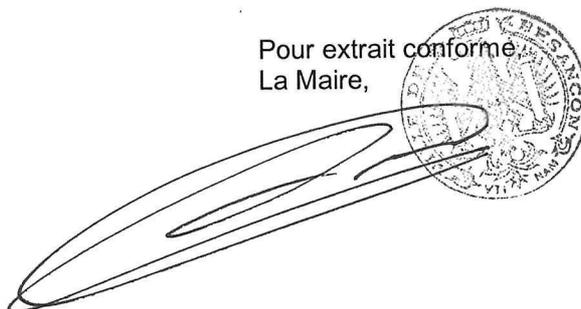
L'accord-cadre serait conclu pour une durée d'un an à compter du 1^{er} mai 2021, reconductible trois fois un an soit une durée maximale de quatre ans.

L'accord-cadre serait décomposé en trois lots, chaque lot étant attribué à trois titulaires maximum. Chaque lot comprend des fournitures destinées aux élèves dans le cadre des activités à l'école mais aussi sur les temps périscolaires et aux enfants des EAJE.

- Lot n° 1 : jeux et jouets pour le temps scolaire et les temps périscolaires, et matériel d'éveil pour les 0-3 ans dont le montant annuel est estimé à 100 000 € HT.
- Lot n° 2 : matériel pour loisirs créatifs dont le montant annuel est estimé à 90 000 € HT.
- Lot n° 3 : matériel de motricité et de sport scolaire dont le montant annuel est estimé à 35 000 € HT.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer l'accord-cadre avec les titulaires retenus par la Commission d'appel d'offres.

Pour extrait conforme,
La Maire,

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops, is written over a circular official stamp. The stamp features a central emblem and the text 'MUNICIPALITE DE FRESNES' around the perimeter.

Anne VIGNOT

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 54

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 1